

**AMBASSADE DU NIGER AUPRES DE LA CONFEDERATION SUISSE, DE L’AUTRICHE ET DU LIECHTENSTEIN**

**MISSION PERMANENTE AUPRES DE L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE, A VIENNE ET L’OMC**

**REPUBLIQUE DU NIGER**

**Déclaration de la Délégation du Niger à la troisième réunion intersession pour le dialogue et la coopération sur les droits de l’homme et le Programme de développement durable à l’horizon 2030**

**(Genève, 14 janvier 2021)**

Monsieur le Président,

Je voudrais d’abord vous féliciter pour la modération de ce dialogue et féliciter également le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l’homme pour l’organisation de cette réunion.

Je voudrais également féliciter les panelistes pour leurs exposés très riches en information.

Monsieur le Président,

Le Niger a adopté, durant ces dix dernières années, plusieurs documents de politique et de stratégie de développement condensés dans la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI) Niger 2035 et le Plan de Développement Economique et Social (PDES) phase II 2017-2021, ainsi que des textes législatifs et réglementaires pour créer les conditions d’un développement durable et d’un mieux-être des populations. Ces deux documents constituent les cadres stratégiques de référence du Niger pour la mise en œuvre du Programme de l’Agenda 2030 des Nations Unies.

En ce qui concerne plus spécifiquement les objectifs 10 et 16 dudit Programme, notre pays a consenti beaucoup d’efforts pour poursuivre leur mise en œuvre effective dans le contexte sanitaire particulier créé par la pandémie de COVID-19, qui nous a contraints à revoir à la baisse notre ambition de croissance annuelle de plus de 6% à moins de 2%.

A cet effet, le Gouvernement nigérien a élaboré un plan multisectoriel de préparation et de riposte contre la COVID-19 axé sur la gestion sanitaire de la pandémie, l’appui à la résilience du système éducatif, le soutien aux personnes vulnérables et l’atténuation de l’impact économique dans les secteurs clés, dont le secteur agropastoral.

L’amélioration de l’accès à la justice et de la qualité des services judiciaires, la promotion des droits humains, la promotion de la liberté de la presse, la promotion de la liberté d’association, les efforts de lutte contre la corruption, le renforcement du cadre juridique et des outils de la gouvernance administrative, sont autant d’actions menées par le Gouvernement nigérien pour renforcer les institutions et assurer leur bon fonctionnement.

Parallèlement, les actions de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, principaux facteurs d’insécurité au Niger et au Sahel, ont été renforcées, avec l’appui de certains partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Je vous remercie !